



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

emploi et activité

Question écrite n° 8916

Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur l'avenir de la filière automobile française. Le Conseil économique, social et environnemental, dans son avis d'octobre 2012 sur le secteur automobile, préconise la contractualisation des aides fiscales liées au niveau de la masse salariale et des investissements de recherche, du développement de l'emploi et de la préservation de l'environnement. Il lui demande les intentions du Gouvernement sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Le Ray](#)

Circonscription : Morbihan (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 8916

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [6 novembre 2012](#), page 6222

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)